

# **DELIBERATION**

## **SEANCE DU 10 OCTOBRE 2014**

*L'an Deux Mil Quatorze, le dix Octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Isabelle PLAIDY, Daniel RENAUD, Corinne TIERCE.

**ETAIT ABSENT EXCUSE** : Mr Franck DEUSS.

**ETAIT ABSENTE** : **Mme** Emilie BONNIN

**Secrétaire de Séance** : Mr Aimé CHEMINOT.

Mr Franck DEUSS donne pouvoir à Mme Isabelle PLAIDY

*Mr le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération pour effectuer un virement d'article, concernant plusieurs factures.*

### **Délibération Modificative**

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision suivante :*

*Investissement dépenses :*

- 2188 « Autres immobilisations.... » programme 219 : -4 700 €
- 2313 « Constructions... » programme 230 : +2 300 €
- 2313 « Constructions... » programme 232 : +2 400 €

-----  
*Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Pascale BOCCON exprimant son désir de reprendre le bail commercial laissé par Mme Françoise PIETREMENT.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord pour maintenir le loyer à 200 €, ainsi que les conditions.*

### **Bail Commercial**

*Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer ce bail sur une durée de 3 ans, et à effectuer toutes les démarches nécessaires*

*Afin d'apporter une aide au démarrage commercial, les trois premiers mois seront exonérés. Le locataire, Mme Pascale BOCCON, prend à sa charge trois cinquième des frais notariés, le reliquat, soit deux cinquième reste à la charge de la commune.*

*La signature pourra se faire dès que Mme Pascale BOCCON aura obtenu toutes les autorisations administratives.*

**Rapport annuel  
SIVOM Eau et  
Assainissement**

*Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et l'assainissement*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport.*

**Isolation bâtiment  
Communal**

-----  
*A la demande de Mr le Maire, Mr Francis LEBLANC présente un devis de «Bric Allier » concernant l'isolation des combles au-dessus du local commercial (pose et fourniture comprise) pour un montant de 769.00 €.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis et charge Mr le Maire de faire toutes les démarches nécessaires.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Lettre de remerciement**

*Mr le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association « Les berges De l'Auron », par lequel elle remercie le Conseil Municipal de l'aide dont elle a bénéficié (gerbe de Fleurs et Vin d'honneur)*

**Séance de gymnastique  
« entretien »  
(Les Berges de l'Auron)**

-----  
*Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association « Les Berges de l'Auron » utilise la salle polyvalente pour des séances de gymnastique « entretien ». Ces séances ont lieu les mercredis de 19h à 20 h.*

**Demande de subvention**

-----  
*Mr le Maire donne lecture de l'AFM Téléthon, par lequel elle demande une subvention.*

*Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande*